RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-LETTRE-000164-20120912
Date de publication : 12/09/2012
Date de fin de publication : 23/12/2013

Lettre Type / Modèle

Liste des pièces à joindre aux demandes de renouvellement d'agrément d'un centre ou d'une association agréé

Les documents sont à produire en double exemplaire :

1° statuts du centre ou de l'association dans le cas où ils auraient été modifiés sans que l'administration en ait eu connaissance ;

2° liste des dirigeants ou administrateur en cas de changements intervenus depuis l'octroi de l'agrément initial ;

3° certificats de moralité des dirigeants et des administrateurs ;

4° liste des membres si l'administration considère que le registre des adhérents n'a pas été correctement tenu ;

5° copie de l'avenant de prorogation du contrat d'assurance ou attestation de l'assureur certifiant que le contrat, souscrit lors de la création du centre ou de l'association, n'a pas été résilié ;

6° texte de la nouvelle convention conclue avec l'administration ;

7° rapport des dirigeants de l'organisme sur l'action du centre ou de l'association depuis sa constitution, ainsi que sur les développements envisagés.

Commentaire renvoyant à ce document :
OA – Centres de gestion et associations agréés - Création des CGA et des AA - Modalités de l'agrément - Octroi et renouvellement de l'agrément des CGA